



Cercles de Bridge Woluwe-Saint-Lambert
314 chaussée de Roodebeek
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Woluwe-Saint-Lambert,
28 mai 2020

Petite bafouille du président

Chers membres,

Nous sommes dans la onzième semaine de crise COVID-19.

C'est dur pour tous, petits-enfants, enfants, parents, grands-parents.

Je n'ai plus mes parents pour en parler, mais j'imagine à présent ce qu'ont dû être pour eux les presque cinq années d'occupation allemande, la guerre, les déportations, la gestapo.

Nous n'en sommes qu'à trois mois, par rapport à quarante-cinq pour eux !

Nous ne manquons pas de nourriture, ils étaient rationnés.

Il y a eu entre 50 et 70 millions de morts, entre 1940 et 1945, autant que la grippe espagnole au début du siècle dernier.

On est heureusement très loin de ce sinistre compte !

Ne nous plaignons pas, nous les (presque tous) pensionnés : nous avons encore, entre autres ... le bridge !

Comme vous, le comité attend avec impatience le moment où nous pourrions nous retrouver autour du petit tapis vert.

Sortie club mai 2020

La sortie ayant été annulée pour raison de COVID-19, le remboursement de notre location a été demandée (exigée) au loueur, en respect de ses conditions générales.

Jusqu'à présent, il n'a pas donné suite favorable à notre demande.

Le comité fait tout ce qui est possible pour arriver à ce remboursement, mais dans l'hypothèse où le loueur s'obstinerait à refuser, nous n'engagerons pas une action en justice si elle entraînerait des frais d'avocat : si c'était la seule issue possible, nous accepterions alors le « bon à valoir » pour l'organisation de la sortie en mai 2021. Bien sûr, si cela devait être l'option finale, les participants qui ne pourraient pas être présents en mai 2021 seraient remboursés.

Fête annuelle du club

La fête est reportée au lundi 14 mars 2021.

Le montant payé pour le repas par les participants est conservé sur nos comptes pour l'an prochain. Même remarque bien sûr que pour la sortie club, concernant les participants 2020 qui ne seraient pas présents l'an prochain.

Les prix (pralines) du tournoi qui n'a pas été joué ont été distribués juste avant le confinement, le lundi 16 mai dernier.

Les prix prévus pour les plus assidus de l'année 2019 sont reportés à la fête du club de l'an prochain.

Tournois « club » sur Bridge Base Online (BBO)

Grâce à la ligue francophone de bridge (LBF), nous avons l'occasion d'organiser des tournois « virtuels » sur BBO.

C'est une grande première pour notre club, et il n'est pas exclu qu'une fois la situation sanitaire revenue à la normale, nous continuions l'organisation de ce tournoi, en plus des tournois habituels des lundis et jeudis : tout dépendra du succès de ce tournoi « en ligne ».

Notre comité s'est réuni (virtuellement!) pour en définir les modalités.

Ces tournois, strictement réservés (en principe) aux membres du club, auront lieu tous les mercredis, de 16 à 18 heures.

Le mouvement sera d'office Mitchell (imposé par le système BBO), en tournoi par paires de seize dames.

Le droit de participation à un tournoi est de 1 dollar américain (dans le jargon BBO, 1 BB\$), dont 50 % sont rétrocédés au club, les autres 50 % couvrant les frais de fonctionnement du système BBO.

Pour faciliter à nos membres l'accès à nos tournois en ligne, le club prendra en charge, par tranche mensuelle, le paiement à BBO des participations de nos membres, ces derniers étant ensuite, trimestriellement, tenus de rembourser leur dû directement au club.

Par facilité, nous arrondirons le droit de table à 1 euro (1 dollar = 0,92 euro).

Un document explicatif détaillé suivra cette bafouille, avec tous les détails de la mise en place, inscription, etc.. à ces tournois d'un nouveau genre.

Philippe Taymans, président du CBWSL.